

Office du Tourisme et des Congrès - Subvention pour l'année 2009

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : Une subvention est versée chaque année à l'Office de Tourisme et des Congrès (OTC) dans le cadre de la convention quinquennale du 26 novembre 2004 liant la Ville à l'OTC.

Au regard des actions de promotion qui devront être développées en 2009, il est proposé d'augmenter la subvention de 100 000 € pour l'élever à 415 755 €.

Par ailleurs, pour pouvoir mettre en œuvre les actions rapidement, il est proposé de procéder à deux versements d'un montant de 207 877,50 €, l'un intervenant fin janvier et l'autre en avril.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'avenant n° 1 à la convention du 26 novembre 2004 modifiant les modalités de versement de la subvention annuelle.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur :

- l'octroi d'une subvention d'un montant de 415 755 € au titre de 2009

En cas d'accord, la somme de 415 755 € sera prélevée au chapitre 65.95/6574.89053 CS 30200.

- les modalités de versement de la subvention en deux termes de 207 877,50 €, l'un en janvier et l'autre en avril,

- et à autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention du 26 novembre 2004 portant sur cette modification.

«M. Edouard SASSARD : Pour faire remarquer que vous justifiez l'augmentation de 100 000 € de la subvention par une simple phrase. Alors je sais que la situation de l'Office du Tourisme n'a pas été simple pour vous à gérer et que ce n'est pas un cadeau, mais quand même par une phrase arriver à dire «au regard des actions de promotion qui devront être développées en 2009, il est proposé d'augmenter la subvention de 100 000 €», ça rejoint finalement ce que disait aussi Elisabeth PEQUIGNOT, c'est-à-dire qu'on aurait peut-être pu pour justifier cette subvention proposer quelque chose, nous détailler un petit peu le programme, les grands repères, les futures idées. On a le sentiment quelque part avec les 50 000 € qu'on a déjà votés il n'y a pas très longtemps, plus les 100 000 € qui sont ici, qu'on arrive aux 150 000 € de déficit de l'Office du Tourisme et que ça passe comme ça.

M. LE MAIRE : Jean-François GIRARD vous répondra. Vous savez très bien qu'il y a eu des difficultés à l'Office du Tourisme, on a vu cela dans toute la presse, d'ailleurs Jean-François n'a pas cherché à le cacher. Il y avait déjà eu des difficultés d'ailleurs dans une autre vie avec Jacques MARIOT qui avaient été réglées. On ne peut pas non plus d'un côté dire qu'on doit profiter de l'effet UNESCO puis ne pas donner des moyens à notre Office du Tourisme. On pourrait détailler un peu plus mais chacun connaît les raisons ici, elles ne sont pas cachées.

M. Jean-François GIRARD : Je pourrai effectivement vous proposer très prochainement «mon ambition» pour l'Office du Tourisme et pour la Ville de Besançon, l'ambition de la Municipalité. Bien évidemment l'OTC étant l'organe officiel de diffusion et de promotion de la Ville, il fallait avant toute chose effectivement épurer sa dette et réinsuffler un nouveau souffle à cet Office du Tourisme qui avait un petit peu perdu le sens de son fonctionnement, avec des réunions régulières et la nécessité de se séparer du directeur et de créer une nouvelle dynamique avec un nouveau directeur.

M. LE MAIRE : Séparation à l'amiable et un nouveau directeur va arriver ; il vient du département du Var.

M. Jean-François GIRARD : Il arrivera probablement début mars. Et bien évidemment il y a une politique qui est en train de se construire. Nous ne sommes ni vides ni creux de propositions pour Besançon qui mérite effectivement d'être mieux diffusée, d'être mieux promue, de mieux faire connaître à l'extérieur ses atouts importants, et de préparer on l'espère la visite lorsque cette ville sera mieux connue de nombreux touristes tant français, régionaux grand Est, qu'éventuellement étrangers, Allemagne, Suisse déjà et Pays-Bas et puis pourquoi pas un tourisme international. Et on a des projets pour fédérer les gens qui vont travailler dans la ville, les hôteliers, les restaurateurs. On a des projets de création de lits de qualité, d'une hôtellerie de qualité qui réponde à une exigence internationale, c'est en cours. On a des projets qui avancent avec pour le moment des banques qui étudient les projets et qui vont tôt ou tard donner le feu vert à la diffusion, à la construction de cette hôtellerie de qualité et puis bien évidemment le tourisme d'affaires est en plein développement avec la création d'un logiciel de réservations et de diffusion des différents hôtels qui verront leur fonctionnement facilité. Donc on a globalement une adhésion renouvelée de tous les opérateurs hôteliers et en général tous ceux qui participent au tourisme de la Ville.

M. LE MAIRE : Je pense qu'effectivement le moment venu on fera peut-être un rapport...

M. Jean-François GIRARD : Je pense qu'un rapport très détaillé pourra vous être présenté assez rapidement.

M. Jean ROSSELOT : Là je serai sévère parce que c'est quand même un exemple de mauvaise gestion de la Ville dont il faut se sortir. Moi je veux bien croire à la bonne volonté, à la bonne foi...

M. LE MAIRE : Ce n'est pas vraiment une mauvaise gestion de la Ville.

M. Jean ROSSELOT : Ça fait longtemps qu'on sait que l'Office du Tourisme coûte et qu'il n'y a pas véritablement de promotion nationale et internationale de la Ville digne de ce nom. Il y a 700 000 Chinois qui viennent en France par an, nous avons des jumelages d'une collectivité voisine avec une région, il y a une classe moyenne qui se développe dans ce pays-là mais il y en a d'autres aussi qui pourraient servir d'exemple et nous ne savons pas vraiment, nous ne voyons pas des actions qui soient vraiment percutantes. Il y a toujours eu un problème, il faut l'épurer etc. depuis que je suis conseiller municipal j'entends le même refrain et Besançon reste toujours pas tellement connue, je suis désolé. Alors une fois encore on veut bien, avec l'arrivée de Jean-François GIRARD qui a eu les paroles qu'il fallait par exemple à propos de l'accessibilité à la Citadelle quand il disait «mais ce n'est pas possible d'avoir laissé aussi longtemps les choses en l'état».

M. LE MAIRE : Il a dit cela ?

M. Jean ROSSELOT : Oui il a dit cela, j'ai l'article du journal là.

M. LE MAIRE : Ah, ah, demain matin 8 heures dans mon bureau Jean-François (rires).

M. Jean ROSSELOT : Il a dit cela et il a raison. Alors espérons que Jean-François GIRARD va cette fois-ci débloquer Jean-Louis FOUSSERET (rires).

M. LE MAIRE : C'est adopté à l'unanimité. Je vais relire attentivement ce que tu declares à la presse maintenant Jean-François car quand j'ai lu l'article ça ne m'avait pas choqué. J'ai trouvé que l'article était bien, tu étais même très beau en photo, pas très naturel, mais... (rires). Je plaisantais bien sûr !».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GIRARD et M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 16 janvier 2009.